

La responsabilité sociale du journaliste : donner du sens

Bernard Delforce

*Professeur à l'I.U.P.
d'Info-Com de Roubaix (Lille III)*

Si pour dresser un rapide bilan du colloque du 3 juin 1996 à Lille sur le thème "Le journaliste acteur de société"¹ et des réunions de travail du groupe NORSOM qui l'ont précédée², il ne fallait dire qu'un seul mot, il faudrait, sans hésiter, souligner l'atmosphère d'écoute, de respect mutuel, de collaboration amicale et féconde qui a toujours prévalu. Cette situation n'est finalement pas si habituelle dans les rencontres entre journalistes et chercheurs dont on sait qu'elles peuvent vite devenir polémiques.

Il est, dans ce cadre, un peu difficile d'avouer l'objet du développement qui va suivre, puisqu'il consistera, au moins dans un premier temps, à essayer de mettre en évidence que nos façons de poser certains problèmes manifestent des différences que la réflexion a encore un peu laissées dans l'ombre. Il faut néanmoins préciser que ces différences, restées presque imperceptibles, n'opposent pas, en général, les journalistes d'un côté et les chercheurs de l'autre. Il s'agit donc moins de divergences entre groupes que de la possibilité, pour une même personne, d'"osciller", selon les thèmes abordés ou selon les moments de la discussion, entre deux façons de poser les problèmes qui paraissent, au départ, incompatibles. C'est à l'examen de ces "oscillations" que nous nous consacrerons dans un premier temps.

Un autre élément de différence, auquel nous nous intéresserons ensuite, pourrait par contre constituer une opposition plus profonde et qui passerait, cette fois, entre journalistes et chercheurs. Les propos qui s'échangent au cours de nos discussions relèvent, fondamentalement, de deux systèmes conceptuels opposés.

Les uns s'inscrivent dans un système qu'on pourrait appeler "positiviste", où l'on considère

que la réalité sociale est une "donnée" qu'il importe de recueillir, ou d'aller chercher, sans l'altérer. Ce système présuppose l'existence de "faits bruts" considérés comme indiscutables et dotés d'un sens que les formes langagières dans lesquelles on les restitue peuvent ne pas altérer. L'information y est, dès lors, conçue comme une activité "innocente" dans la mesure où elle n'a pas d'autre but... qu'informer.

Les autres s'inscrivent, au contraire, dans un système conceptuel qu'on appellera "constructiviste" : la réalité sociale, et donc l'information, sont conçues comme étant « *la réalité sociale et l'information sont conçues comme étant le résultat de "constructions" »* et non comme de simples données de l'observation. Ces "constructions" ne sont pas individuelles mais sociales. Elles résultent tout à la fois des logiques professionnelles et sociales qui marquent les conditions concrètes d'exercice du métier, ou la place et le rôle joué par la presse dans le champ social... mais elles résultent aussi des schèmes de perception concurrents, socialement disponibles, à travers lesquels on donne sens à ce qui nous entoure, ainsi que des mises en forme langagières propres à la presse, qui contribuent elles aussi à "construire" l'information.

La présentation rapide de ces deux systèmes de référence nous amènera progressivement à nous demander s'il s'agit bien de deux façons divergentes de poser les problèmes, qui seraient alternatives et exclusives l'une de l'autre. Nous ferons l'hypothèse, au contraire, que ces oscillations et ces oppositions pourraient n'être que les symptômes de la nature profondément double de l'objet que nous examinons : professionnel d'un métier, le journaliste est aussi, inévitablement, un acteur social ; acteur social au même titre que ses informateurs, le journaliste joue cependant un rôle social spécifique dont les logiques ne sont pas assimilables à celles des autres acteurs sociaux ; enfin, si le journalisme est une activité professionnelle dont on doit examiner les conditions d'exercice, c'est aussi une forme d'écriture sociale qui se distingue des autres par des caractéristiques formelles spécifiques dont on devrait pouvoir identifier les principes fondateurs et les effets sociaux.

Deux conséquences résulteraient alors de la nature profondément double de la presse et du journalisme. D'une part, les problèmes posés par l'un ou par l'autre des niveaux que nous avons identifiés ne seraient pas les mêmes, de sorte que certains problèmes relèveraient bien d'un niveau mais n'auraient pas de sens dans l'autre. D'autre part, les mêmes problèmes ne se poseraient pas dans les mêmes termes selon qu'on les examinerait dans la logique d'un niveau ou dans celle de l'autre. La perspective ainsi tracée nous servira de cadre pour revenir à ce qui constituait initialement notre projet : montrer que la responsabilité sociale du journaliste consiste à donner du sens. Notre propos peut se résumer dans les trois points suivants :

1. la fonction sociale essentielle de la presse, et donc le rôle du journaliste, consiste moins à informer à propos d'événements que, en dernière instance, à

donner du sens au monde qui nous entoure. L'activité (informer) a un résultat (donner du sens) : le résultat est plus fondamental que l'activité. Donner du sens n'est pas une option laissée au libre choix du journaliste qui pourrait ou non l'adopter. C'est le résultat incontournable de l'activité d'information ;

2. informer peut relever d'une déontologie professionnelle qui met principalement l'accent sur les modalités de recherche et de restitution de l'information ; donner du sens implique plutôt une responsabilité sociale dans la mesure où cela impose de prendre en compte les effets sociaux de l'acte. La qualité de l'activité se mesure, dans un cas, à ses modalités plus ou moins conformes, dans l'autre, à ses effets sociaux plus ou

« remplir pleinement ce rôle social, c'est adopter une posture citoyenne »

moins positifs ;

3. cette fonction fait du journaliste un acteur social à part entière, et non un simple témoin-médiateur hors du jeu social. Mais, acteur social, le journaliste ne l'est pas au même titre que les autres acteurs sociaux : remplir pleinement ce rôle social, c'est, selon nous, adopter une posture citoyenne qui impose des façons spécifiques de regarder les choses, de les penser et d'en parler.

Attitude prescriptive ou attitude descriptive?

Le premier point de divergence possible concerne l'un des thèmes sans doute les plus récurrents dans nos journées de réflexion : celui de la mission sociale de la presse. On oscille, dans l'examen de cette question, entre deux attitudes : l'une, prescriptive (ou téléologique), invite à évoquer surtout les missions que la presse doit ou devrait remplir ; l'autre, plus descriptive, met fortement l'accent, à d'autres moments, sur la presse telle qu'elle est aujourd'hui, sur les fonctions qu'elle exerce ou sur les effets que, de fait, elle produit. Ces deux attitudes trouvent d'ailleurs souvent une façon de se conjuguer : on évoque les "réalités" d'aujourd'hui pour les opposer aux missions d'autrefois (version nostalgique : « *la presse n'est plus ce qu'elle était* ») ou pour prédire les situations de demain (version prophétique : « *où allons-nous !* »).

C'est dire à quel point cette question est indissociable, dans nos discussions, de celle des changements, des évolutions, des mutations qui affectent la presse. Or, aucune de ces deux perspectives, strictement suivies, ne permet de penser finement ces changements et la façon dont nous les articulons le plus spontanément n'apparaît pas plus opérante. En effet, l'attitude prescriptive, quand elle cherche à établir fermement les missions que la presse doit remplir (devrait remplir, ou n'aurait jamais dû cesser de remplir), cède à une double illusion : d'une part, les grands dispositifs sociaux de production du sens et les industries culturelles qui en constituent l'ossature économique ne se prêtent pas aux arrêts et aux décrets ; d'autre part, les logiques sociales de leur fonctionnement ne dépendent ni exclusivement, ni, sans doute, prioritairement, de la bonne volonté ou des projets des acteurs sociaux qu'elles concernent.

À l'inverse, la seconde perspective adoptée, descriptive, et, semble-t-il, plus réaliste, peut conduire de son côté à deux impasses auxquelles il faut prêter attention : adopter une attitude an-historique qui, exclusivement centrée sur "l'état des lieux", ferait oublier que ce qu'on décrit n'est qu'un moment dans le cours d'une histoire et des rapports de force – momentanés – qui s'y inscrivent ; adopter une attitude sceptique et fataliste qui ferait croire qu'on est absolument impuissant à peser sur le devenir de ces dispositifs (oublier, en somme, les marges de manœuvre dont disposent aussi les acteurs sociaux, qui, s'ils ne sont jamais tout puissants, ne sont jamais, non plus, totalement impuissants).

Activité professionnelle ou activité sociale?

À cette première opposition entre attitude prescriptive ou descriptive vient s'en ajouter une seconde, qui peut, d'une certaine manière, contribuer à l'éclairer : nous adoptons alternativement deux façons de parler de la profession. La plus fréquente s'efforce d'identifier, de décrire, de nommer les pratiques professionnelles concrètes des journalistes. À d'autres moments, plus rares, nous ne pouvons nous empêcher d'évoquer, et souvent de façon sous-jacente, l'utilité sociale ou la signification sociale des pratiques professionnelles qu'on décrit. On s'intéresse moins, alors, à ce que font les journalistes qu'à ce qu'ils en disent, au sens qu'ils donnent à ce qu'ils font ou au sens que, nous, nous lui donnons, comme membres d'une société, au discours par lequel les uns et les autres nous nous efforçons de justifier et de légitimer ce qu'ils font (ou aimeraient pouvoir faire).

Toute la difficulté provient, ici encore, de ce que ces deux façons de parler de la profession sont aussi fondées l'une que l'autre : activité professionnelle concrète, l'activité journalistique est aussi une activité sociale symbolique. Si on ne sait pas encore bien comment articuler ces deux plans, on sait au moins, d'une part, que l'un ne doit pas nous faire oublier l'autre, d'autre part, qu'il convient de ne pas les confondre pour ne pas traiter les problèmes posés par l'un dans les termes appropriés à l'autre.

Le journalisme : unité ou diversité?

Une troisième "oscillation" s'exprime à propos des changements qui affectent aujourd'hui la profession : on hésite entre une vision trop globalisante (la presse, la profession) et une vision très particularisante qui dissocie, à l'intérieur de l'ensemble, des cas spécifiques que leurs différences opposent. Les changements qui affectent la presse sont spontanément évoqués de façon globale comme concernant la presse ou l'information dans son ensemble. Or, ce qu'on évoque réellement, à travers les exemples qu'on fournit, c'est un secteur de la presse, la presse d'information générale, qui, bien qu'emblématique de la profession, est

loin d'être son seul lieu d'exercice ni même, aujourd'hui, son lieu d'expression majoritaire.

Par ailleurs, on en arrive généralement à devoir considérer que les problèmes qu'on évoque ne se posent pas partout de la même façon. Ils diffèrent selon les médias : télévision, radio ou presse écrite. À l'intérieur d'un média unique, par exemple la presse écrite, les problèmes ne se posent pas de façon identique dans ses différents secteurs: presse quotidienne/presse magazine ; PQR/PQN³ ;

« *le journalisme est une profession dont l'unité est encore ressentie et exprimée* » presse "de qualité", presse d'opinion, presse "populaire", etc. Sans compter qu'à l'intérieur même d'un titre ou d'une rédaction, les problèmes saillants ne sont pas les mêmes selon les services ou selon les rubriques qu'on considère. Comment, dès

lors, éviter d'atomiser la réflexion et de lui faire perdre sa consistance? Comment, à l'inverse, éviter les simplifications hâtives qui réduisent abusivement la diversité et la complexité des phénomènes qu'on examine ?

Les médias sont un champ et ces distinctions, parfois subtiles, sont nécessaires si l'on veut pouvoir penser les rapports de force qui s'y exercent et les phénomènes de concurrence et de positionnements réciproques qui y ont cours. Mais en quoi réside l'unité de ce champ derrière les tensions qui l'écartèlent (voir P. Champagne, 1995) ? Par ailleurs, le journalisme est aussi une profession dont l'unité est encore ressentie et, en tout cas, exprimée : quels sont les principes unificateurs de cette vaste diversité concrète ? Qu'est-ce qui fait que chacun se reconnaît dans une même profession ?

Les difficultés du métier : le contexte et le texte?

L'angle de vision adopté pour parler du métier manifeste aussi une autre particularité : on explique les difficultés actuelles par, et presque uniquement par, les modifications du contexte économique et technologique dans lequel il s'exerce aujourd'hui. Ces modifications sont censées, par ailleurs, être l'origine déterminante de la plupart des "manquements" ou des "dérives" constatés. On fixe ainsi le centre de gravité de la réflexion en excluant d'emblée ce qui fait, pourtant, une spécificité forte du métier : la production de discours, adressés à un public et relatifs au monde qui nous entoure. On exclut ainsi d'une réflexion sur les conditions de production des discours journalistiques et les difficultés dont elles sont aujourd'hui le lieu, les pratiques signifiantes qui donnent forme à l'information : des mots qui traduisent moins la réalité qu'ils n'expriment des visions concurrentes des phénomènes, des formats, des genres, des angles de traitement privilégiés, des rubriquages, etc., qui "construisent" l'information au même titre que "l'environnement du métier" et qui pèsent même, en amont, sur le recueil et la production de l'information. On recherche l'information en fonction aussi des mises en forme dans lesquelles elle va devoir s'intégrer. De même, le déplacement du centre de gravité de la réflexion vers "l'environnement

de l'exercice du métier", empêche, pour l'instant, de penser la question de la réception par le lecteur, lecteur qui constitue pourtant toujours, en dernière instance, la source de légitimité de l'activité journalistique : c'est toujours en son nom qu'on impose ou qu'on déplore les changements et qu'on stigmatise les dérives. Quels changements ont affecté ces pratiques discursives ? Et quelles permanences fortes s'y manifestent aussi ? Certaines de ces permanences ne sont-elles pas, elles aussi, à l'origine des difficultés, des manquements ou des dérives : l'inexistence, la suppression ou le remodelage de certaines rubriques n'expliquent-ils pas aussi, par exemple, la présence jugée insuffisante ou l'existence considérée comme trop forte de certains types d'informations ? Et si certaines difficultés provenaient aussi de ce que le journaliste ne peut pas réellement faire ce qu'il croit devoir faire parce que c'est, de fait, impossible ?

« *le fonctionnement normal du langage rend pratiquement impossible de décrire sans "éclairer" »* »

Ainsi, on pense l'activité avec des notions, celle d'objectivité par exemple, dont on conteste soi-même immédiatement la pertinence. Le fonctionnement normal du langage rend pratiquement impossible de décrire sans "éclairer", en positif ou en négatif, ce qu'on décrit, de raconter les faits sans rendre légitimes ou illégitimes les actes, de rapporter les propos sans qualifier ou disqualifier les locuteurs qu'on cite. On peut le faire plus ou moins perceptiblement, mais on ne peut y échapper.

Les deux systèmes conceptuels de référence : positivisme ou constructivisme

Les discours relatifs à la presse, à l'information, au journalisme, sont susceptibles de s'inscrire dans la logique de deux systèmes conceptuels contrastés. Le premier, qu'on propose d'appeler "positiviste", dominant chez les journalistes – on montrera que ce n'est pas un hasard –, repose sur la fiction du fait brut que le journaliste recueillerait (comme on cueille ou récolte) et qu'il s'efforcerait, ensuite, de restituer avec le maximum d'exactitude, d'exhaustivité et en s'efforçant, au mieux, de parvenir à l'objectivité requise. Le second, "constructiviste", s'est installé progressivement, et de façon majoritaire, chez les chercheurs. Il repose sur l'idée d'une construction sociale de la réalité. Le fait brut n'est pas l'origine du travail journalistique, il en est le résultat : ce qui se présente finalement comme un fait dans l'écriture de l'article, résulte de toute une série de constructions. Personne ne prétend, naturellement, que cette construction s'effectuerait *ex nihilo* et que l'information serait pure invention.

Pour comprendre ce que signifie cette "construction sociale" et donner sa consistance à cette hypothèse, il faut avoir présentes à l'esprit deux observations qui concernent le travail de l'ensemble de la presse plus que celui de tel journaliste en particulier :

1. la presse sélectionne dans l'ensemble de ce qui lui parvient les

événements ou les faits qui lui paraissent dignes d'être constitués en faits notables et mériter d'être l'objet de l'attention publique (elle sélectionne, hiérarchise, donne une valeur différentielle, etc.) ;

2. ce faisant, elle est contrainte de réduire l'indétermination et l'hétérogénéité "naturelles" des événements pour les faire entrer dans une catégorie (ce qui se déroule est une manifestation, un mouvement de rue, une procession rituelle, un joyeux monôme étudiant, etc.) qui en fait un événement intelligible dans un ordre social (pour un développement de ces points, voir E. Neveu et L. Quéré, 1996).

Après avoir cherché à décrire, brièvement ici, ce qui constitue la logique conceptuelle du positivisme et du constructivisme, on s'efforcera de montrer que ces deux systèmes n'ont peut-être pas à être opposés comme deux systèmes concurrents et exclusifs (dont l'un serait faux si l'autre est vrai), mais conçus plutôt comme deux systèmes complémentaires correspondant à deux niveaux d'observation différents : l'un permettrait de rendre compte de la nature symbolique du résultat de l'activité journalistique (l'effet d'objectivité que doivent produire les articles d'information), l'autre de la nature réelle des conditions de leur production sociale et des processus de travail professionnel.

L'article journalistique est inévitablement le résultat d'une construction : il est à la fois le produit d'un regard porté sur la réalité et d'une mise en forme discursive particulière (un article qui relève d'un genre, inséré dans une rubrique, etc.). Mais, pour être reconnu comme une information journalistique, l'article doit cependant être reçu comme étant l'équivalent exact de la réalité : il doit sembler seulement la restituer et non la produire. C'est cette nature, double et *a priori* contradictoire, qu'il faut pouvoir expliciter parce qu'elle semble constitutive de la presse et qu'elle est l'un des éléments de son opérativité sociale. Comment et pourquoi des discours qui résultent pourtant de processus de fabrication complexes peuvent néanmoins apparaître comme "naturels" et "transparents", aux yeux des journalistes qui les ont produits autant qu'aux yeux des lecteurs qui les lisent ? Voilà ce qu'on cherchera à comprendre.

On s'efforcera aussi de montrer, chemin faisant, que certaines questions vives de la profession ne peuvent être correctement posées dans le système conceptuel positiviste alors qu'elles trouvent mieux leur place dans l'autre : concurrence entre médias et titres, mais aussi concurrence entre acteurs sociaux dont la presse est le lieu ; responsabilité sociale de la presse et rôle d'acteur social du journaliste ; effets sociaux manifestement produits par une information qu'on veut pourtant neutre et dépourvue de tout calcul, etc.

Le journaliste témoin

Dans le cadre du système conceptuel positiviste, la presse est considérée comme devant apporter, à la façon d'un miroir, un reflet juste du réel, ou comme devant se faire l'écho fidèle du monde social qui nous entoure. Deux notions se trouvent au centre de ce système : celles d'information et de fait, considérées

l'une et l'autre comme des données qui existent, à l'état brut, indépendamment du regard de l'observateur. Il en résulte des critères spécifiques pour juger de la qualité des informations : leur qualité essentielle est la vérité que procurent la conformité au réel et le souci d'exhaustivité et d'exactitude dans l'information ou la restitution des faits.

Ce système conduit à définir le rôle du journaliste à travers une posture (de perception et d'énonciation) qui en matérialise l'idéal type : la posture d'observateur/témoin neutre, impartial, sans parti-pris ni *a priori*, qui s'efforce d'atteindre à « *tout se passe comme si le réel était l'objectivité ou qui doit être, à tout le moins, doté d'un sens, unique et stable* » honnête. Cette posture est à ce point privilégiée qu'on va assez systématiquement la retrouver dans les articles, même pour les faits auxquels aucun journaliste n'a pu, par définition, assister, comme les crimes par exemple. Et ni les journalistes, ni leurs lecteurs ne sont tentés, dans ce cas, de dénoncer le procédé comme une scandaleuse supercherie.

Ce système conceptuel, qui ressemble à s'y méprendre à celui qui sous-tend le discours sur la presse recueilli auprès de lecteurs ordinaires (voir, pour une étude de ce discours, B. Delforce, 1985), repose sur au moins trois présupposés forts qu'on peut d'abord identifier, puis soumettre à un examen critique à partir du système conceptuel constructiviste.

L'évidence du réel

Le premier présupposé sur lequel repose ce système conceptuel concerne le statut du réel : tout se passe comme si le réel était doté d'un sens, unique et stable, préalable à l'événement et à l'intervention journalistique. C'est ce sens, qui devrait donc s'imposer à tous, qu'il importerait pour le journaliste de rechercher et qu'il lui suffirait de reproduire.

Les deux reproches majeurs que le journaliste peut encourir concernent la déformation possible de ce sens préalable : on peut déformer par ignorance (insuffisance ou inexactitude de l'information) ou par opinion/jugement. Ce qui est méconnu dans ce présupposé, c'est que l'événement, et les faits qui en forment l'ossature, sont inévitablement le produit d'un regard où s'exprime un point de vue qui prélève dans une totalité ce qui "prend sens (comme on le dit du plâtre ou de la mayonnaise) en fonction du regard qu'on porte sur elle. Or, il n'existe pas de regard pur qui ne soit déjà pré-orienté par du sens, comme on le voit manifestement quand deux observateurs, appartenant à des cultures largement différentes, se trouvent en présence d'une même réalité.

Il en va de même à l'intérieur d'une même culture parce que, à certains niveaux, les schèmes de perception n'y sont pas uniques mais pluriels, et, par conséquent, concurrents. Il ne s'agit pas d'opinion, et encore moins de politique – du moins au sens étroit – mais de représentations sociales : nos perceptions de ce qui nous entoure et le sens que nous donnons aux choses, qu'on soit journaliste

ou simple lecteur, sont orientés, selon les sujets traités, par des conceptions implicites de la science, de l'économie, du progrès, de la déviance sociale et de ses causes individuelles ou sociales présumées... Le sens préalable est dans le regard du témoin, mais, dès lors que ce sens se matérialise, il est perçu comme naturellement attaché aux choses.

La transparence du langage

Le second présupposé concerne le statut du langage qu'on peut résumer par la formule « *il faut appeler un chat, un chat* ». Ce système repose sur l'idée que le langage peut être transparent : les mots peuvent être adéquats aux choses et les formes rhétoriques dans lesquelles on rapporte l'événement sont sans influence sur le sens que prend l'événement rapporté et l'information qu'il recèle.

Or, le langage n'est pas transparent comme l'exigerait l'horizon idéal du système positiviste. D'abord, les mots ne sont pas attachés aux choses. Il en résulte qu'il n'y a jamais une seule façon de nommer les choses ou les gens : les désignations sont l'effet d'un choix. Ce choix ne renvoie pas d'abord à une adéquation avec le réel. Il manifeste une cohérence avec un ensemble d'autres mots qui appartiennent à un même univers de discours social. Si un jeune auteur de fait divers peut être perçu ou désigné autant par "délinquant" que par "voleur", "voyou", "cambrioleur", "kleptomane", etc., ces termes, quasi synonymes, s'intègrent dans des discours différents et préfigurent des façons différentes de rapporter l'événement (*voir, pour d'autres exemples, P. Bourdieu, 1992, ou J. Mouchon, 1996, p.37*).

« *il n'y a jamais une seule façon de nommer les choses ou les gens* » D'autre part, au-delà des mots, l'événement journalistique n'existe que par le discours qui le rapporte et qui, en lui donnant forme, l'informe (placé dans une rubrique, traité en brève, en interview ou en édito, etc.). La simple mise en récit de l'événement obéit à des "mises en intrigue" et à des "scénarios" récurrents qui n'échappent pas à l'observateur (*voir G. Leblanc, 1995*).

L'innocence de l'information

Le troisième présupposé sur lequel repose le système conceptuel positiviste est celui qui, peut-être, donne au système sa logique : il concerne la notion d'information. Informer y est idéalement conçu comme une activité innocente dans la mesure où elle n'est guidée par aucune stratégie d'influence qu'on chercherait à exercer sur le lecteur. Elle ne devrait, dès lors, avoir d'autre effet social que d'augmenter l'information dont il dispose sur le monde qui l'entoure. En ce sens, l'information s'opposerait à la communication et à l'argumentation. On se trouve ainsi dans un horizon idéal du "tout dire" : ne rien cacher de ce qu'on sait et dévoiler ce qu'on nous cache. Dans cette promesse du "rien ne vous

demeurera inconnu", comment penser correctement les sélections dont l'activité est inévitablement le lieu ?

Ici encore, cette conception "idéalisée" l'activité réelle. Puisque l'événement ou les faits n'ont pas en eux-mêmes de significations préalables, ils sont susceptibles de prendre des significations différentes aux yeux des divers acteurs sociaux qu'ils concernent. Chacun des interlocuteurs du journaliste – qui est plus souvent intervieweur d'acteurs sociaux que témoin direct de "faits" – s'efforcera, par l'intermédiaire du journaliste, de faire valoir et d'imposer dans l'espace public ses propres significations comme étant les plus conformes "à la nature des choses". C'est précisément ce qui constitue l'enjeu le plus important de la

médiatisation des événements. C'est pourquoi le journaliste se trouve d'emblée, à son corps défendant, placé au centre même des enjeux sociaux et de la concurrence pour l'imposition du sens : par son intermédiaire, les acteurs sociaux cherchent à accéder à l'espace public médiatique pour légitimer/imposer leur définition de la situation et les faits qui viennent étayer cette définition. L'information est un enjeu de pouvoir. Les conflits se jouent aujourd'hui, pour une large part, sur la scène médiatique : ils s'y nouent ou s'y dénouent, même s'ils ne s'y résolvent pas.

Par ailleurs, le journaliste n'opère pas dans un désert de sens. Ses articles ne peuvent donc que venir bousculer ou, au contraire, conforter des discours sociaux qui leur préexistent. Ils ne peuvent que contribuer à légitimer ou, au contraire, à disqualifier les acteurs sociaux qui en sont les porte-parole. Ils peuvent le faire de façon plus ou moins perceptible, c'est tout. Dans ce cadre, les significations qui apparaissent comme "naturelles", celles qui semblent données avec les choses, celles qu'on considère comme allant de soi et qui devraient donc s'imposer à tous, ne sont jamais que les significations auxquelles nous nous sommes progressivement accoutumés, les "versions" des événements ou des faits qui épousent les "façons de voir" (au double sens de voir et de penser), socialement construites, que nous partageons avec d'autres.

La double nature de la presse

On l'aura vu, qu'il le veuille ou non, le journaliste ne peut échapper à une multitude de choix. Il n'est pas, parce qu'il ne peut tout simplement pas être, un simple médiateur, traducteur fidèle du sens des choses. Comme tout un chacun, il ne peut échapper à donner à ce qu'il observe ou rapporte, un sens qui ne saurait y être déjà inscrit à l'état brut.

Mais si le journaliste est soumis aux mêmes possibilités *a priori* et aux mêmes contraintes que n'importe qui, il n'en reste pas moins qu'il n'est pas un individu quelconque. Ce n'est pas comme "individu" qu'il s'exprime dans le journal mais au titre d'un rôle social et professionnel spécifique. Contrairement à la plupart

des autres acteurs sociaux, il ne s'exprime ni en son nom personnel ni comme porte-parole d'un groupe. Les impératifs posés par le système positiviste sont intenables, en fait, mais ils sont également incontournables dans l'exigence de principe qu'ils posent : ils rappellent que le journaliste n'est pas un locuteur ordinaire et que l'information n'est pas une banale situation d'échange social. Les choses s'éclairent en effet, nous semble-t-il, si l'on cesse de donner aux discours que produit le système conceptuel positiviste un statut réaliste pour leur donner un statut symbolique : si ce système est manifestement inadéquat pour décrire l'activité réelle du journaliste, il décrit de façon éclairante la nature spécifique de la rhétorique journalistique, les postures qu'elle exige de la part du rédacteur et du lecteur, le régime de croyance nécessaire pour que cette rhétorique devienne socialement opérante.

Si ce système conceptuel construit une fiction idéale qui s'avère vite intenable, cette fiction est fondatrice, dans la mesure où elle est nécessaire au fonctionnement social des sociétés démocratiques et où elle donne sa raison d'exister à une profession. Les textes journalistiques ne font pas ce qu'ils disent faire (enregistrer un réel univoque, dans des formes langagières transparentes, dans le seul but d'informer) ; mais, paradoxalement, c'est en ne faisant pas ce qu'ils disent faire qu'ils sont ce qu'il doivent être. En effet, pour fabriquer la presse et pour la lire, pour qu'elle remplisse sa fonction sociale, il vaut mieux méconnaître, dans l'instant de l'activité, la fiction symbolique qu'elle constitue et croire qu'elle peut réaliser l'idéal qu'elle promet. Par contre, s'il ne s'agit plus de la faire fonctionner (la produire ou la lire) mais de réfléchir aux problèmes professionnels ou sociaux qu'elle pose, alors, il vaut mieux, au contraire,

« pour que la presse remplisse sa fonction sociale, il vaut mieux méconnaître la fiction symbolique qu'elle constitue »

identifier la fiction qu'elle constitue et la déconstruire.

Le système conceptuel positiviste est nécessaire pour réaliser un travail dont il constitue le fondement ; le système conceptuel constructiviste s'avère nécessaire pour réfléchir à ce travail et poser les problèmes dans des termes adéquats à la

nature réelle de l'activité journalistique. Cette dichotomie entre, d'une part, la nature symbolique des textes qu'on produit et la rhétorique spécifique qui la matérialise et, d'autre part, la nature réelle de l'activité ou de l'échange dont ces textes sont le résultat, ne doit pas nous surprendre : elle n'est pas propre à la rhétorique journalistique et elle vaut sans doute pour la plupart des pratiques signifiantes qui construisent du discours sur lequel se règlent des pratiques et des interactions sociales. Ainsi en va-t-il d'un écrit aussi banal que le *curriculum vitae*. Son rédacteur cherche à convaincre son lecteur des compétences qu'il a acquises et de leur pertinence quant à l'emploi à occuper. Pourtant, son C.V. ne construit explicitement aucun argument en sa faveur : il s'en tient à du factuel, il nomme et décrit ce qu'il a fait et non ce qu'il sait faire. Et son lecteur lit, pourtant, le document conformément à son usage : de l'expérience rapportée, il déduit, de

lui-même, les compétences qu'elle suppose. Ainsi se trouve sauvegardée une norme sociale de "modestie" qui veut qu'"on ne se jette pas à soi-même des fleurs".

Donner du sens, c'est adopter la posture citoyenne

Muni de ces éclairages successifs, comment peut-on maintenant redéfinir le rôle social que remplit la presse et la question de sa responsabilité ? La presse permet d'abord au citoyen d'élargir son champ de conscience au "tout social" auquel son expérience personnelle quotidienne ne lui donne jamais qu'un accès très partiel. Par ailleurs, sur l'ensemble de ces questions d'intérêt public – dont le fonctionnement démocratique postule qu'elles doivent être "présentes à l'esprit" du citoyen –, le citoyen a, au moins symboliquement, à se prononcer et devrait donc avoir un avis (c'est ce que présuppose la "consultation" électorale). La presse est un lieu de concrétisation et de manifestation de cette posture abstraite, dans la mesure où elle co-construit, met en circulation et met en débat un ensemble de discours sociaux constitués et disponibles. Participer à la construction des discours sociaux nécessaires au fonctionnement social, rendre, ainsi, visible et lisible, l'espace public, cela présuppose l'adoption d'une posture citoyenne.

Entre Babel et Orwell : la communauté en débat

La communauté sociale est menacée par deux écueils : "Babel" et "Orwell". En effet, ou bien les schèmes d'interprétation du monde qui nous entoure et les discours dans lesquels ils s'expriment sont irréductiblement personnels : ils sont alors innombrables et n'ont plus rien de commun. La diversité est alors trop grande pour que l'intercompréhension soit possible. C'est Babel, et la communication sociale s'abolit dans la cacophonie. Ou bien, au contraire, il n'y a plus qu'un discours social unique, et c'est la fiction d'Orwell. L'intercompréhension est alors maximale puisque nous percevons la réalité à partir des mêmes schèmes et nous la pensons à travers les mêmes discours. Mais la communication sociale s'abolit par inutilité. Nous n'avons plus rien à échanger : puisque "tout va de soi", tout peut "aller sans dire".

La communication sociale exige donc un minimum de différence et de débat entre les discours sociaux disponibles pour que l'échange soit nécessaire et utile, mais aussi un minimum de communauté pour que, rendu nécessaire, l'échange devienne possible. La communication sociale postule donc, en quelque sorte, l'existence d'un nombre limité de matrices de discours sociaux en concurrence et dans lesquels on puisse se reconnaître.

La presse, dans l'ensemble de ses titres, constitue sans doute l'un des plus

forts lieux sociaux de matérialisation de cette "communauté en débat". Une classe d'événements (crimes, attentats, manifestations de toutes sortes, etc.) ou une thématique (le nucléaire, la santé publique, l'école, etc.) ne donne pas lieu à un infinité de lectures possibles, mais à un nombre limité de "discours sociaux constitués". Ces discours sont construits sur des schèmes et des représentations sociales qui fonctionnent comme des points aveugles d'où se perçoit l'événement et d'où s'énonce le texte journalistique. Le rôle de la presse consiste à conforter

« *la communication sociale postule l'existence d'un nombre limité de matrices de discours sociaux en concurrence* »

ces discours sociaux qui lui préexistent, en les ravivant et en les revivifiant quotidiennement, dans la mesure où ils imprègnent les articles qu'elle publie ; en même temps, elle contribue à leur genèse, et localement, à leur remodelage progressif.

Mise en visibilité et mise en lisibilité du social

Dans le cadre ainsi posé de cette "communauté en débat", la presse répond à un double impératif : la mise en visibilité du social et sa mise en lisibilité. La mise en visibilité répond à la nécessité de garder, quelque part présentes à l'esprit, toutes les réalités notables qui méritent l'attention publique. De ce point de vue, la presse a d'ailleurs plus pour fonction de créer l'intérêt de son lecteur que de répondre à ses attentes. Lieu où une société peut se rendre visible à elle-même, la presse est du même coup nécessairement un lieu de forte concurrence entre acteurs sociaux de différents domaines, un lieu constamment sous tensions. On cherche à accéder aux médias pour obtenir, bien sûr, notoriété (« *on parle de moi, de nous* ») ou renom (« *on en parle de façon positive* »), mais surtout, en dernier ressort, pour imposer/légitimer les problèmes ou les situations dont on est porteur, des façons particulières de les définir et les discours sociaux qui leur donnent sens (voir, sur ce point, D. Cefai, 1996).

Pensée principalement sur le mode de la neutralité, la presse se révèle ainsi être, par définition, dès lors qu'elle a cessé d'être une presse de courants d'opinion pour devenir une presse d'information, un lieu hautement stratégique pour les autres. Et cette situation n'est pas nouvelle. Ce qui est nouveau, c'est que les acteurs sociaux deviennent de plus en plus experts dans leurs stratégies. Cette situation peut être l'explication de certaines dérives. D'abord, ceux qui ne sont pas organisés pour obtenir cet accès (parce qu'ils ne sont pas institués en groupes identifiables, pourvus de leurs porte-parole, ou parce qu'ils n'ont pas les moyens nécessaires pour des stratégies élaborées...) risquent fort de demeurer invisibles – et leurs situations... méconnues – ou de ne devenir visibles que du point de vue et dans le discours des autres sur eux (voir, par exemple, G. Balbastre, 1996). La conséquence est plus importante qu'on ne croit, car l'expression "donner la parole" a un sens plus fort qu'on ne pense. "Donner" y a le même sens que dans "donner le jour" : ne jamais avoir la parole, c'est risquer de ne plus avoir non plus

de parole, de ne plus être soumis à élaborer un discours propre, qui, à la fois, énonce nos situations, nos façons de voir et qui soit partageable par d'autres, et qui, du même coup, créerait de l'identité sociale. Sans compter que, ne plus avoir de parole, c'est risquer aussi d'en être réduit au "passage à l'acte". Il conviendrait peut être moins de stigmatiser le « *c'est vrai parce que je l'ai vu à la télé* » que d'être attentif au risque du « *est-ce bien important puisque la télé n'en parle pas ?* »

Par ailleurs, certaines dérives médiatiques pourraient trouver leur explication dans la situation de forte tension à laquelle se trouve soumis le journaliste. Certaines postures adoptées pourraient n'être que des stratégies pour échapper à cette tension et "mettre en scène", ostensiblement, sa neutralité. Ainsi en irait-il de la polémisation qui consiste à renvoyer spectaculairement dos à dos acteurs et discours sociaux en conflit, ou de la suspicion systématique, qui n'est plus prudence avant vérification ou complément d'enquête, mais façon de montrer qu'on ne sert pas de relais à des stratégies qu'on soupçonne d'être promotionnelles et qu'« *on ne s'en laisse pas conter* » : mais on s'empêche, ainsi, hélas, d'avoir à mieux comprendre les tenants et aboutissants de ce qui est en débat, ce qui permettrait, pourtant, en retour, d'accroître pour le public son "intelligence" des situations.

Ainsi s'expliquerait l'irruption de plus en plus fréquente de ces grandes cérémonies consensuelles médiatiques, qu'il s'agisse d'événements qui n'entrent pas bien dans un débat (les grands événements sportifs...) ou d'événements qui peuvent produire – souvent abusivement – une unanime réprobation ou une commune approbation. Derrière la diabolisation générale de Saddam Hussein, qu'est-ce qui nous échappait du "sens" de la guerre du Golfe ? Et dans la célébration légitime de la chute du mur de Berlin, n'a-t-on pas aboli tout sens dans l'enchevêtrement inextricable d'une multitude de sens possibles ?

Enfin, autre esquive : jouer la posture du contre-pouvoir pour dénoncer les puissants ou soutenir les victimes potentielles. Sans voir que, parfois, les dénonciations pourtant souvent légitimes, peuvent servir, d'abord, les intérêts d'autres "puissants", concurrents des premiers : les dénonciations ou suspicions systématiques à l'égard des politiques ne servent-elles pas, au passage, les intérêts du Front National, qui ne dit rien d'autre lorsqu'il parle de "La Bande des Quatre" ? De même, les victimes potentielles sont-elles toujours de vraies victimes ou, simplement, celles qui ont réussi à se faire passer pour telles ?

Ces mises en visibilité s'inscrivant dans du discours, elles s'accompagnent nécessairement de mises en lisibilité du social. L'information, parce qu'elle est elle-même sous-tendue par des schèmes de perception/interprétation, construit et diffuse nécessairement ceux-ci pour le public. C'est donc moins l'information elle-même qui doit retenir notre attention que les grilles d'intelligibilité récurrentes qui l'organisent. Car ces grilles ont aussi pour effet de rendre légitimes des actes ou des décisions, de rendre acceptables des discours sociaux, des politiques, des projets, etc.

Ainsi, pour ne prendre qu'un exemple, la presse a, en général, mis fortement l'accent, au moment de la réunification allemande, sur la gabegie qui présidait à la gestion des entreprises de production : 1 500 salariés dans certaines entreprises quand 500 suffisaient à assurer la production ! Il est vrai que, chez nous, on bénéficiait des possibilités de licencier, de faire des chômeurs, condamnés à l'oisiveté forcée et à l'isolement social... ce qui nous fit inventer ensuite les stages de réinsertion et les contrats emploi-solidarité.

« *on est surpris de voir à ce point promouvoir les valeurs de proximité* » Si la presse ne peut éviter ce rôle de construction/diffusion de grilles d'intelligibilité qui donnent du sens, elle peut l'assumer plus ou moins favorablement. Or, celles-ci paraissent aujourd'hui souvent légitimer le fatalisme (« *c'est comme ça et on n'y peut rien* ») ou le moralisme (« *tout cesserait d'aller mal si chacun faisait ce qu'il devait* » ou « *on peut tout si chacun le veut et si on sait se montrer à la hauteur* »). De même, certaines formes en vogue (des articles de plus en plus courts et de plus en plus "factuels") freinent sans doute l'intelligibilité des situations ou construisent des formes d'explication des phénomènes qui ne vont pas dans le sens du débat public. On est ainsi surpris, par exemple, de voir à ce point promouvoir les valeurs de proximité quand la compréhension exige distance et recul, quand il n'est partout question que de "mondialisation". À un moment où l'espace public prend de plus en plus la forme d'un espace public médiatisé, s'y construisent des formes de débat public de plus en plus rétrécissantes.

Déontologie, responsabilités : quelles régulations?

Pensée dans le cadre conceptuel positiviste, avec des notions comme celles de fait, de vérité, d'exactitude, de neutralité, etc., l'activité journalistique se prête bien à la mise en œuvre d'une déontologie professionnelle ; celle-ci permet de traiter les manquements individuels à des règles simples et communément admises. Cependant, la déontologie n'est pas adaptée pour traiter ce qu'on a appelé les "dérives", qui concernent la profession dans son ensemble et non plus tel ou tel journaliste en particulier. L'approche constructiviste met l'accent, dans son observation, sur les processus inévitables de sélection, hiérarchisation, etc., et sur les nécessaires procédures de mises en forme : elle s'attache à identifier les logiques lourdes qui s'imposent à tous les acteurs et qui fonctionnent, pour une large part, à l'insu de ceux qui les mettent en œuvre. Les dispositifs sont en eux-mêmes complexes. Ils supposent, par ailleurs, au quotidien, toute une série d'interactions et de négociations à l'intérieur d'une rédaction et avec son environnement social. La couverture médiatique qui résulte de ces multiples processus qui s'additionnent et les effets sociaux qu'elle produit à moyen terme ne sont prédictibles, contrôlables et maîtrisables, *a priori*, par personne. Dans ce

cadre, la responsabilité strictement individuelle du journaliste, n'a, à vrai dire, plus beaucoup de sens.

On est, au contraire, porté à comprendre les logiques d'ensemble qui tendent à modeler les pratiques de toute une profession et à expliquer les "dérives" comme des révélateurs de la cohérence du dispositif complexe qui les produit plutôt qu'à juger le journaliste ou la profession. La crainte initiale des journalistes à l'égard des chercheurs repose sur un malentendu : ces derniers ne sont pas des super-juges qui rendraient leurs arrêts au nom de la déontologie – sans avoir, eux, à la mettre en œuvre quotidiennement !

Par contre, les journalistes ne se trompent pas quand ils perçoivent la position du chercheur

comme plus confortable : ce dernier dispose d'emblée d'un recul et d'une vue d'ensemble que l'activité quotidienne interdit de fait au journaliste. Pour réguler la profession, peut-être faudrait-il cesser de privilégier le pilotage par l'amont que constitue la perspective déontologique : définir *a priori* ce qu'il convient de faire et vérifier que chacun a fait ce qu'il fallait. Comme si cela pouvait encore suffire à éviter tout problème. Il faudrait sans doute accorder une place plus grande à des dispositifs de régulation par l'aval : étudier, par exemple, *a posteriori*, ce qu'a été, sur la durée, la couverture par telle ou telle rédaction d'un événement, d'une catégorie d'événements, identifier les effets produits, mesurer les décalages inévitables avec les intentions ou les projets d'une rédaction. Si on privilégie, dans l'explication de ces décalages, les logiques qui modèlent l'activité de tous plutôt que les dérapages de quelques-uns, on peut peut-être permettre à une rédaction de se réappropriier le sens de son activité pour la contrôler, *a posteriori* et collectivement ■

**« les chercheurs ne sont pas
des super-juges qui rendraient leurs
arrêts au nom de la déontologie »**

Notes

1. Pour le programme détaillé du colloque en question, on pourra se référer à l'article-synthèse de Thierry Watine et Michel Beauchamp dans le présent numéro des *Cahiers du journalisme*, annexe n°2.
2. Initiative du Centre de recherche de l'École supérieure de journalisme de Lille, le groupe de réflexion NORSOM sur la nouvelle responsabilité sociale des médias et des journalistes s'est réuni à quatre reprises au cours de l'année 1995-1996 autour des thèmes suivants : le *blues* des journalistes, les contraintes de la production médiatique, les nouvelles pratiques professionnelles et les limites de la mission sociale des journalistes.
- 3.P.Q.N. = Presse Quotidienne Nationale.
P.Q.R. = Presse Quotidienne Régionale

Bibliographie

- BALBASTRE, G. et STECHEL, J. (1996), "Le monde du travail interdit de télévision", *Le Monde Diplomatique*, Juin 96.
- BOURDIEU, P. (1992), "Questions de mots", *Les Mensonges du Golfe*, Arlea/Reporters sans frontières.
- CEFAI, D. (1996), "La construction des problèmes publics. Définitions de situations dans les arènes publiques", *Réseaux*, n°75, Janvier-Février 96.
- CHAMPAGNE, P. (1995), "La double dépendance. Quelques remarques sur les rapports entre les champs politique, économique et journalistique", *Hermès*, n°17-18, ("Communication et Politique").
- DELFORCE, B. (1985), "L'objectivité de la presse : les critères du jugement d'objectivité chez le lecteur", *Bulletin du CERTEIC* (Université de Lille III), n° 5, mars 85.
- DE LA HAYE, Y. (1985), *Journalisme, mode d'emploi*, Paris, La Pensée Sauvage.
- LEBLANC, G. (1995), "Information et modèles scénaristiques", *Médiapouvoirs*, n°39- 40.
- MOUCHON, J. (1996), "Pratiques du journalisme et parole instituée", *Les Cahiers du journalisme*, n° 1, pp.28-40
- MOUILLAUD, M. et TETU, J.F. (1989), *Le journal au quotidien*, Presses Universitaires de Lyon.
- NEVEU, E. et QUERE, L. (1996), "Présentation", *Réseaux*, n°75, Janvier-Février 96.
- VERON, E. (1981), *Construire l'événement*, Paris, éd. Minuit.